

Avis de constitution

SOCIETE « YANIRA COSMETIQUE » en abrégé « YC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY  
BONOUMIN VILLA 24, Lot 0, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YANIRA COSMETIQUE » en abrégé « YC »

Objet : - Achats, création, production, distribution et vente de produits cosmétiques,  
- Conseil en soin de beauté,  
- Soins de beauté,  
- Conseil aux entreprises offrants des produits et soins de beauté,  
- Prestations et services divers dans les domaines des produits et soins de beauté.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody,  
BONOUMIN VILLA 24, Lot 0, Ilot 88

ABIDJAN

COCODY

Dirigeant(s) Mlle BAKAYOKO  
BLANDINE (GÉRANT)

FATIM

NOGOLAMA

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10557  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

15/10/2024

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63226/GTCA/RC/2024 du 15/10/2024

